

**URGENT : MESURES IMMÉDIATES NÉCESSAIRES**

**À :** TOUS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS  
**De :** Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang\*  
**Objet :** AVERTISSEMENT EN PHASE VERTE

**Avis sur l'état des réserves nationales**

<b>Date et heure d'émission</b>	2022-05-03, 6 h (HNE)
<b>Phase</b>	<b>AVERTISSEMENT EN PHASE VERTE</b>
<b>Produit(s)</b>	<b>Concentrés de globules rouges (CGR) O- et B-</b>
<b>Description</b>	<p>Le niveau des réserves des CGR de tous les groupes sanguins est en phase verte.</p> <p>Depuis quatre semaines, la Société canadienne du sang connaît une baisse du volume de sang et de produits sanguins recueillis lors des collectes en raison du nombre de rendez-vous annulés ou manqués, et du nombre de donneurs ajournés en raison de séjours passés à l'étranger. Cela a particulièrement des répercussions sur les réserves de sang O- et B-. Bien qu'il y ait des signes de stabilisation, on s'attend à ce que cela se fasse graduellement.</p> <p>En raison du long week-end de mai et des prévisions pour les quatre prochaines semaines concernant le niveau des réserves, il est important de surveiller le niveau des réserves à la Société canadienne du sang et dans les hôpitaux, d'où l'émission de cet avis en phase verte.</p>
<b>Conséquences pour les hôpitaux</b>	<p><b><u>Mesure requise</u></b></p> <p>Compte tenu de la rapidité avec laquelle les collectes de sang et les réserves peuvent évoluer, la surveillance des réserves nationales est essentielle. <b>Jusqu'à nouvel ordre, tous les hôpitaux doivent communiquer le niveau de leurs réserves de CGR pour chaque groupe sanguin, tous les jours, avant midi (HNE)</b>, à l'aide du Système de rapports sur les composants et produits sanguins (<a href="#">portail réservé aux hôpitaux</a>) ou selon la procédure habituelle de votre province (Colombie-Britannique et Manitoba).</p> <p><b>Par ailleurs, nous vous recommandons d'appliquer les pratiques exemplaires et les recommandations suivantes :</b></p> <p>CGR O- Appliquez les pratiques exemplaires élaborées par le Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins : <a href="#">Gestion et utilisation des réserves de globules rouges O négatif</a></p> <p>CGR de rhésus négatif Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang recommande d'appliquer les pratiques exemplaires suivantes pour <b>tous les CGR de rhésus négatif</b>, ce qui est particulièrement important en raison du faible niveau des réserves de CGR B-.</p> <p><b>Recommandations pour une utilisation appropriée des CGR de rhésus négatif, TOUS GROUPES CONFONDUS</b></p>

	<b>Indications obligatoires : toujours utiliser du CGR de rhésus négatif</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes en âge de procréer (45 ans ou moins) de rhésus négatif</li> <li>• Personnes possédant un anti-D allogénique</li> </ul>
	<b>Indications hautement recommandées : si possible, utiliser du CGR de rhésus négatif</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes de rhésus négatif (tous âges confondus) devant ou susceptibles de recevoir des transfusions régulières de CGR (p. ex. personnes souffrant d'hémoglobinopathies)</li> </ul>
	<b>Indications acceptables : l'utilisation de CGR de rhésus négatif est acceptable, mais préférer du CGR de rhésus positif si les réserves de CGR de rhésus négatif sont très limitées</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes de rhésus négatif n'étant pas en âge de procréer et ne nécessitant pas la transfusion d'un large volume de sang</li> </ul>
	<b>Indications probablement inacceptables si les réserves de CGR de rhésus négatif sont limitées</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes de rhésus négatif ne possédant pas d'anti-D allogénique et n'étant pas en âge de procréer nécessitant la transfusion d'un large volume de sang (plus de 4-6 unités)</li> </ul>
<b>Complément d'information</b>	<p>Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. l'agent de liaison de la Société canadienne du sang;</li> <li>2. votre représentant au Comité provincial/territorial d'urgence pour la gestion du sang;</li> <li>3. votre représentant au comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang.</li> </ol>

\* Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins, du Comité de liaison provincial-territorial et de membres du personnel de la Société canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.

*Pour en savoir plus sur le Plan national de gestion en cas de pénuries de composants sanguins labiles, consultez le site suivant : [Blood Shortage | National Advisory Committee on Blood and Blood Products \(NAC\) \(nacblood.ca\)](http://nacblood.ca). Si vous souhaitez obtenir le présent avis dans un format accessible, communiquez avec l'agent de liaison avec les hôpitaux de la Société canadienne du sang de votre région.*